

Vu le code général de la fonction publique en date du 1er mars 2022, livre 1er Droits, Obligations et Protection (articles L 111-1 à L 142-3) et livre III, Recrutement (articles L 311-1 à L 372-2)

Vu le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jury du concours externe public spécial breton pour le recrutement de professeurs des écoles, session 2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

M. Gilles NEUVIALE – Directeur académique des services de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique

Vice-présidente du jury :

Mme Cécile BETERMIN – Directrice de l'École Académique de la Formation Continue

Membres du jury :

Corrections des épreuves écrites :

Responsables de l'épreuve disciplinaire de français

Mme Isabelle BOURNOVILLE – Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) 85

Mme Sophie SAVAGE – Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) de lettres

Responsables de l'épreuve disciplinaire de mathématiques

M. Alain GAUDEUL – IA-IPR

Mme Catherine CAILLEAU – IEN 53

Responsables de l'épreuve d'application

M. Cédric ARNOUX – IEN 49

Mme Stéphanie ROUSSELIN – IEN 53

M. Nicolas SIONNEAU – IEN 85

Épreuve orale de leçon :

Mme Virginie ROY – IEN 85 – **Coordonnatrice**

Mme Isabelle BOURNOVILLE – IEN 85 – **Coordonnatrice**

Mme Delphine EDARD – Conseillère pédagogique 44

M. Charles MAHOUIN – IEN 72

Épreuve orale d'entretien :

Mme Serena MOULART – Adjointe au Directeur académique des services de l'éducation nationale de Loire-Atlantique – **Coordonnatrice**

Mme Florence GILLE-DAHY – Conseillère Pédagogique 49 – **Référente EPS**

Mme Caroline EHRLACHER-SIFFERT – Conseillère pédagogique 44

M. Jules VOREUX– Personnel administratif 49
M. Steve WINTER– IEN 72

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère :

Mme Delphine BRIGEON– Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) 44 – **Coordonnatrice**
Mme Anne Françoise JEGO – Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) 44 – **Coordonnatrice**
Mme Caroline CHAPELLE – IA-IPR d'Anglais – **Coordonnatrice**

Epreuve orale de langue régionale :

Mme Katell CLERIVET-Conseillère pédagogique 22
M. Jean-Jacques JESTIN - professeur certifié 29
M. Thomas LOYER – IEN 22
Mme Emilie SELIN Conseillère pédagogique 29
Mme Helle VIGOUROUX – Professeure certifiée 29

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire général de l'Académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 28 mars 2025



Katia BÉGUIN